

POINTS DE VUE

À la lumière du débat actuel sur la forêt boréale, quelle est votre **VISION** de la forêt boréale du Canada et pourquoi?

Que suggèreriez-vous aux gouvernements, à l'industrie, aux environnementalistes et aux autres intervenants de faire pour **CONCILIER LES OPINIONS DIVERGENTES** au sujet de la forêt boréale?

La forêt boréale, qui occupe 30 p. 100 de la superficie du Canada, caractérise autant notre pays que le littoral, les Prairies ou le Grand Nord.

Le territoire forestier boréal canadien recèle près d'un tiers des forêts de la planète et plus d'eau douce que tout autre endroit sur terre. Malgré le dur climat qui y règne, quantité de plantes et d'animaux y vivent. Ces forêts produisent aussi de l'oxygène et stockent du dioxyde de carbone, deux fonctions précieuses en cette ère de réchauffement planétaire.

La forêt boréale fait partie intégrante du tissu social du Canada; un grand nombre de collectivités, pour la plupart autochtones, la considèrent comme leur lieu de résidence. Simultanément, elle intéresse de plus en plus l'industrie forestière. Plus la demande mondiale de bois augmente, plus les entreprises forestières canadiennes se déplacent vers le Nord. Actuellement, l'industrie a accès à environ la moitié de la forêt boréale canadienne par le biais des autoroutes et chemins d'exploitation.

Les entreprises forestières devraient-elles continuer d'ouvrir des chemins en forêt boréale? Son exploitation devrait-elle être interdite ou restreinte de façon à préserver les écosystèmes et les régions encore sauvages? Le développement industriel et la protection de l'environnement sont-elles deux activités conciliables? Et qu'en est-il des collectivités qui vivent et travaillent en forêt boréale – quel sera leur sort?

Voilà les questions qui sont au cœur du débat actuel sur l'utilisation de la forêt boréale, dont l'issue déterminera son avenir. Pour connaître la teneur et l'orientation du débat et trouver une façon de le régler, nous avons demandé à 12 Canadiens de s'exprimer sur ces questions. Les personnes interrogées, représentatives de six groupes d'intérêts forestiers (collectivités, environnementalistes, industriels, Autochtones, gouvernements provinciaux et jeunes), ont exprimé une diversité de points de vue. Tous s'entendent cependant sur un point : l'utilisation de la forêt boréale doit désormais être planifiée avec minutie et en collaboration, parce que la productivité et la santé de la forêt de demain dépendent de la justesse des décisions qui auront été prises aujourd'hui.

COMPARONS LES POINTS DE VUE DE CES PERSONNES

Les personnes interrogées cette année appartiennent à des groupes divers. Leurs opinions sur la forêt boréale diffèrent et souvent s'opposent. Une chose est surprenante : beaucoup d'interrogés s'entendent sur plusieurs points. Les personnes ont beau ne pas être du même point de vue, il reste qu'elles demeurent toutes préoccupées par la situation de la forêt boréale du pays, ce qui est de bon augure pour son avenir.

Les points sur lesquels elles sont d'accord

Gestion équilibrée

La forêt boréale est importante à de nombreux égards pour de nombreux groupes. Elle doit être gérée de façon à ce que toutes les parties profitent en part égale de tous ses avantages – écologiques, économiques, sociaux et historiques.

Collaboration

Tous les intervenants qui s'intéressent à la forêt boréale doivent travailler ensemble afin de la gérer de façon responsable pour les générations futures et de faire en sorte qu'aucun groupe ou intérêt l'emporte sur les autres.

Participation autochtone

Les Autochtones du Canada, dont un grand nombre vivent dans la forêt boréale, doivent avoir leur mot à dire dans les décisions forestières, et leurs droits, traditions et mode de vie doivent être reconnus et respectés.

Aménagement du territoire

L'aménagement équilibré du territoire découlera de la participation de toutes les parties concernées, communautés comprises, à la planification stratégique.

Les points sur lesquels elles ne sont pas d'accord

Qui devrait prendre la tête?

Certaines personnes croient que la planification de l'aménagement du territoire forestier boréal devrait davantage relever des régions et des collectivités plutôt que des gouvernements provinciaux comme d'autres le pensent. Par ailleurs, certaines estiment important de donner une orientation nationale à la planification, alors que d'autres jugent que c'est irréaliste.

Quel est rôle des zones protégées?

Les opinions diffèrent : les forêts protégées devraient être utilisées comme des laboratoires; les forêts protégées (en totalité ou en partie) ne devraient pas être exploitées, et l'on devrait laisser les perturbations naturelles y faire leur œuvre; les forêts ne devraient pas être laissées à elles-mêmes, parce qu'elles peuvent devenir sujettes aux infestations et aux incendies.

Qu'en est-il des préoccupations environnementales?

Les personnes interrogées s'entendent sur le principe que préserver l'environnement est implicitement compris dans la gestion de la forêt boréale. Certaines pensent que les groupes d'environnementalistes sont trop influents et qu'ils gagneraient à jouer un rôle plus concret que rhétorique.

Viser le consensus est-il envisageable?

Certaines pensent que la planification basée sur un consensus est la seule option. D'autres estiment que les débats et désaccords sont inévitables, et même souhaitables.

LES COLLECTIVITÉS

Lawrence Martin est le maire de Cochrane (Ontario).

Ross Risvold, l'ancien maire de Hinton (Alberta), est directeur des projets spéciaux à la West Yellowhead Community Futures Development Corporation.

Lawrence Martin et Ross Risvold sont tous deux à la tête d'une petite ville située dans le milieu boréal où l'industrie primaire, notamment l'industrie forestière, constitue une part importante de l'économie. Les deux croient que le Canada devrait procéder différemment s'il veut gérer sa part de forêt boréale de façon responsable. Mais leurs idées s'opposent sur ce qui devrait changer.

« L'avenir m'inspire beaucoup de crainte, déclare M. Martin. Il y a beaucoup de besoins contradictoires. Par exemple, il y a beaucoup de castors, mais pas suffisamment d'arbres pour eux. Comme la population humaine augmente, je pense qu'à un moment donné, il n'y aura pas suffisamment de ressources forestières pour les gens. À Cochrane, nous sommes près de la limite forestière, et nous pouvons voir où les arbres s'arrêtent. Les arbres deviennent de plus en plus petits et de plus en plus rares... on parle beaucoup de protection, mais on n'agit pas beaucoup. »

M. Martin ajoute que le Canada devrait protéger la forêt boréale en donnant la priorité à la conservation dans la planification de l'aménagement du territoire. Cette planification doit être stricte; elle doit limiter l'exploitation industrielle (préciser quoi exploiter et comment le faire) et encourager la gestion de la forêt en tenant compte de tous les avantages qu'elle offre, non seulement sa valeur commerciale.

M. Risvold convient que la forêt boréale doit être gérée de façon à en équilibrer les usages. Les décisions ne devraient pas relever d'un seul utilisateur ou d'un seul groupe d'intérêts forestiers. Cependant, il lui semble qu'un groupe particulier — les environnementalistes — est en train d'exercer dans le domaine de la forêt boréale une influence qui s'en va croissant. « De nombreux groupes d'environnementalistes disposent de beaucoup de ressources et recourent à des pratiques communicationnelles et relationnelles perfectionnées (notamment avec le gouvernement). En outre, ils sont de plus en plus soutenus par de grosses organisations américaines. Ainsi, l'influence des États-Unis exercée sur les politiques et les lois du Canada est de plus en plus forte. »



La plus grande préoccupation de M. Risvold est de voir l'importance grandissante du secteur de l'environnement par rapport aux deux autres secteurs — social et économique — sur lesquels se fonde le modèle d'aménagement forestier durable canadien. Il pense qu'actuellement, les secteurs social et économique reçoivent moins de financement et d'attention que le secteur environnemental. Si cette tendance se maintient, les collectivités canadiennes pourraient en subir les effets nuisibles, comme c'est le cas pour leurs homologues américaines. « On vient de fermer une autre usine au Montana parce qu'on n'avait plus accès au bois local, souligne M. Risvold. Ces fermetures ont des retombées néfastes sur les collectivités forestières qui dépendent en grande partie des ressources forestières. » Il pense

qu'en considérant les trois secteurs à part égale, le Canada a la possibilité de créer un modèle qui assurerait la durabilité de la forêt boréale et qui pourrait être adopté dans le monde entier.

En outre, M. Risvold s'inquiète du fait que protéger la forêt boréale n'est pas toujours garant de sa santé. « Dans certains cas, la protection peut entraîner une surabondance de combustible qui peut causer des feux de forêts dévastateurs, qui, à leur tour, produisent des effets nuisibles sur différentes choses, notamment sur les émissions de gaz à effet de serre, l'érosion et la vie humaine et entraînent des pertes de biens et d'habitats, par exemple celui du caribou des bois. »

Les deux dirigeants municipaux considèrent la recherche-développement cruciale pour l'amélioration de l'exploitation de la forêt boréale, mais encore une fois, leurs opinions divergent. M. Martin, qui se préoccupe des générations à venir face à la diminution et disparition des ressources forestières actuelles, croit que la recherche-développement devrait porter sur la recherche de substituts à la fibre ligneuse utilisée dans certains produits. Pour sa part, M. Risvold pense que la recherche devrait plutôt être axée sur l'amélioration des ressources forestières. Il pense que les chercheurs devraient élaborer des systèmes d'aide à la décision basés sur la durabilité sociale et économique, tandis que du côté des collectivités, on devrait multiplier les initiatives telles que le Programme des forêts modèles.

MM. Martin et Risvold croient que les intervenants de tous les paliers doivent participer à la planification de la forêt boréale. Les deux pensent que les gouvernements fédéral et provincial ont un rôle à jouer dans le règlement des différends et dans la mise en place d'une planification équilibrée. Mais ils ne s'accordent pas sur la part d'influence que devraient exercer les collectivités forestières. Aux yeux de M. Risvold, la contribution locale est essentielle. « Ce sont les collectivités forestières — et non les intervenants qui habitent dans des régions loin des forêts — qui doivent exercer la plus grande influence sur les politiques, les lois et les programmes qui les touchent directement. » M. Martin reconnaît l'importance de la contribution locale, mais il souligne que les collectivités tenteront toujours de conserver les emplois. Selon lui, la mise en place de règlements provinciaux plus stricts représente le seul moyen de contrer la diminution des ressources dans le Nord de l'Ontario.

Les villes de Cochrane et de Hinton diffèrent en ceci que la première est située dans le nord est de l'Ontario où l'industrie forestière est active et que Hinton, très prisée pour sa beauté naturelle, est sise près du parc national de Jasper. Si les opinions de ces deux dirigeants diffèrent en partie, c'est sans doute en raison des valeurs adoptées et des activités réalisées dans leur région respective.

LES ENVIRONNEMENTALISTES

Tim Gray est directeur des programmes de la forêt boréale à la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada (SPPSNC), installée à Toronto.

Gary Stewart est gestionnaire des programmes de conservation de la forêt boréale pour l'organisation Canards illimités Canada localisée à Edmonton.

Tim Gray pense que le Canada aurait la possibilité de créer un précédent en matière de gestion forestière boréale, mais pour ce faire, développement et conservation devront s'équilibrer.

Selon M. Gray, le modèle de gestion forestière du Canada est démodé, puisqu'il donne priorité au développement, la conservation ne venant qu'après coup. Le modèle que M. Gray a en tête est très différent : « Pourquoi ne pas tirer des leçons de notre expérience de la gestion de la forêt boréale méridionale, où le développement humain a toujours prédominé et où il ne reste que quelques espaces naturels et quelques corridors pour la faune? J'aimerais qu'il existe la situation contraire dans la forêt boréale septentrionale : la forêt sauvage prédomine et l'on y trouverait que quelques centres de développement humain et corridors pour le transport. » Pour atteindre cet objectif au nord de la frontière industrielle actuelle, il faudrait d'abord axer les décisions sur la conservation, puis déterminer où et quand aurait lieu le développement.

De même, M. Stewart pense que le Canada devrait adopter pour la forêt boréale une « approche de gestion entièrement axée sur la conservation ». Dans son esprit, la conservation englobe la protection de la forêt et le développement durable de pointe. « Je crois fermement que ces deux notions vont de pair et qu'elles peuvent, à la faveur de tous, maximiser les avantages économiques, écologiques et sociaux que procure la forêt boréale. »

Tout comme M. Gray, M. Stewart souligne l'importance de donner priorité à la conservation. « Nous avons vu dans le sud ce qu'il se passe lorsqu'il faut restaurer les marécages et les bassins hydrographiques après des décennies de développement effréné. La restauration... est une démarche très coûteuse et difficile. Pour la forêt boréale, nous avons la possibilité incroyable de procéder différemment, de planifier la conservation de concert avec le développement ou le précéder. »

M. Stewart mentionne que certaines entreprises donnent déjà l'exemple par leur façon d'exploiter la forêt. En adhérant à la certification forestière, en investissant dans les sciences et en s'engageant dans le processus de l'amélioration continue, elles montrent aux autres industriels la voie à suivre pour en arriver à élaborer des pratiques de développement durable.



L'organisation Canards illimités Canada et la SPPSNC font toutes deux parties du Conseil principal de la forêt boréale du Canada, un groupe qui, depuis sa mise sur pied, en décembre 2003, conceptualise une vision nationale de la gestion de la forêt boréale. Outre des groupes d'environnementalistes, le Conseil compte des représentants des groupes autochtones et de l'industrie forestière. L'un des principes de base du Conseil consiste à faire approuver les plans forestiers par tous les participants et intervenants concernés. Il n'est donc pas surprenant que MM. Gray et Stewart s'entendent à dire que pour concilier des points de vue différents, il faut que tous les intéressés puissent collaborer.

Pour M. Stewart, partager l'information est tout aussi crucial que collaborer entre

secteurs d'activités, comme les secteurs de la recherche et du financement. « Lorsqu'il s'agit de gérer un domaine aussi vaste que la forêt boréale, aucune compétence ou organisation ne peut s'occuper de tous les aspects. Il faut adopter une approche collaborationniste fondée sur les données scientifiques, les connaissances traditionnelles et les valeurs économiques. »

La certification forestière représente aux yeux de M. Gray un moyen prometteur pour concilier les différents points de vue. « La certification se montre beaucoup plus efficace que de nombreuses autres initiatives gouvernementales auxquelles j'ai participé pour rallier les collectivités, les groupes d'environnementalistes, les entreprises, les Autochtones et d'autres intervenants. » Il ajoute qu'il s'agit de l'un des meilleurs moyens pour assurer la durabilité des pratiques forestières. « Les gouvernements provinciaux ont les moyens d'influer sur l'accès au marché par le biais de la réglementation et de l'élaboration de politiques. Mais c'est le marché qui doit être la principale force motrice. »

L'INDUSTRIE

Ken Higginbotham est vice-président du service de la foresterie, de l'environnement et des relations extérieures de Produits forestiers du Canada limitée, une société installée à Vancouver.

Jim Lopez travaille à Tembec inc., installée au Témiscamingue (Québec). Il est vice-président exécutif et président du Groupe des produits forestiers.

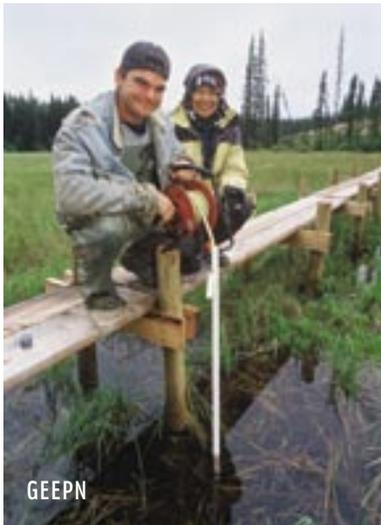
La société Tembec fait partie du Conseil principal de la forêt boréale, tout comme la SPPSNC et l'organisation Canards illimités Canada. Cela peut expliquer pourquoi il partage en partie la vision de ces homologues environnementalistes. Il affirme que ce qui importe, c'est d'atteindre un équilibre entre les différentes utilisations de la forêt boréale. « Pour y arriver, il est important de délimiter des zones forestières protégées avant que l'industrie y fasse des investissements. »

M. Lopez donne deux exemples concrets du processus de planification qu'il aimerait voir adopter pour la forêt boréale de demain. Le premier exemple porte sur les millions d'hectares de forêt boréale — peu habités qui se trouvent sur la rive est du lac Winnipeg — qui intéressent les entreprises forestières et les promoteurs de projets hydroélectriques. Le gouvernement du Manitoba a entrepris une démarche de planification, à laquelle participe Tembec, afin de rendre le développement, le cas échéant, sain, équilibré et adapté aux différents besoins. Le deuxième exemple concerne la forêt boréale du Nord de l'Ontario : Tembec discute de sa future exploitation avec les groupes autochtones intéressés à participer.

M. Lopez déclare qu'un tel processus de planification comporte des avantages et des désavantages. « Du côté des avantages, il y a le fait qu'il permet de concilier les divers intérêts. Du côté des désavantages, il y a la bureaucratie et la longueur qu'un tel processus engendre, et ce, en raison des diverses compétences sollicitées. Il faut collecter beaucoup d'information et chercher à satisfaire des besoins opposés. » De plus, comme les collectivités locales et autochtones participent davantage à la planification, l'échange d'information est plus important que jamais. « La planification de l'aménagement du territoire demeure un processus très technique : tous, sauf les experts, n'ont pas toutes les connaissances théoriques requises pour en comprendre tous les aspects. Il faudrait éduquer quelques personnes clés de la collectivité qui lui expliquent par la suite le processus de planification. La collectivité mettrait ensuite en place les mécanismes qui lui permettrait de communiquer ses besoins et priorités. »

M. Higginbotham partage cette vision d'une utilisation de la forêt boréale équitablement partagée entre les exigences industrielles, sociales et écologiques. Mais il estime qu'à cet effet, nous devons élargir notre vision de la protection forestière. « On a raison de protéger certaines forêts, déclare-t-il. Mais nous pouvons aussi y réaliser des pratiques forestières à l'image des perturbations successives qu'elles subissent. » En outre, il préconise de réserver certaines zones pour l'étude des écosystèmes boréaux. « Nous devrions considérer ces zones protégées de la forêt boréale comme des laboratoires plutôt que comme des zones fermées. » La société Produits forestiers du Canada limitée participe justement à une étude à grande échelle sur la gestion écosystémique





par émulation des perturbations naturelles (GEEP) au nord de l'Alberta, laquelle comprend une soixantaine de projets de terrain auxquels participent entreprises et chercheurs.

M. Higginbotham est convaincu que les entreprises forestières possèdent les capacités — techniques, scientifiques et opérationnelles — pour gérer durablement les zones boréales exploitables. Pour sa part, M. Lopez pense qu'il faut améliorer les pratiques et les normes. « Il faut déterminer un plus grand nombre de blocs de coupe naturels et réduire au minimum les perturbations environnementales. » Selon ces deux intervenants, la certification forestière incite l'industrie à adhérer à l'idée d'aménager les forêts durablement.

Comment concilier les différents points de vue des intervenants de la forêt boréale? MM. Higginbotham et Lopez soulignent la nécessité qu'ils collaborent et fassent des compromis.

Aux yeux de M. Higginbotham, la clé du succès réside dans l'intégration des différents aménagements du territoire. Qu'il s'agisse des entreprises forestières, minières, pétrolières, gazières ou touristiques, tous devraient collaborer plus étroitement à la réduction du nombre de chemins et de zones exploitables — afin de nuire le moins possible aux forêts. À cet égard, les gouvernements provinciaux doivent s'acquitter de l'une de leurs obligations. « En accordant un permis d'exploitation à un utilisateur, les gouvernements provinciaux devraient l'obliger à ce qu'il collabore avec les autres utilisateurs. »

M. Lopez admet qu'il y va de la volonté politique des gouvernements provinciaux dans la réussite de l'intégration des besoins forestiers. Il trouve qu'en général les initiatives provinciales et locales destinées à résoudre les questions liées à la forêt boréale progressent davantage que les initiatives nationales. « On ne peut appliquer un seul modèle à toutes les situations, collectivités ou régions, souligne-t-il. Il ne faut pas utiliser les modèles qui sont pertinents pour d'autres domaines, ni utiliser ces modèles pour gérer les diverses zones forestières. »

LES AUTOCHTONES

Eric Morris est grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon.

Jim Webb est gestionnaire des affaires intergouvernementales et ministérielles de la Nation des Cris de Little Red River (Alberta).

M. Webb rappelle que quelque 600 collectivités autochtones vivent dans la forêt boréale. Sa vision consiste à veiller à ce que ces collectivités puissent continuer d'y vivre selon leurs traditions et d'assurer leur subsistance. « Les Premières nations participent à des activités industrielles forestières depuis la traite des fourrures. Actuellement, les principales activités qui se déroulent en forêt boréale sont liées à l'exploitation du bois, des minéraux, du pétrole et du gaz naturel. On ne reconnaît pas aux Premières nations le droit de propriété et de gestion à l'égard de ces ressources. Il faudra que cela change. Pour assurer l'avenir de la forêt boréale, il faudra considérer équitablement les droits des Premières nations à l'égard de l'exploitation de ces ressources. »

M. Morris est d'accord avec cette affirmation : aménager les forêts selon le principe de durabilité passe au Canada par la reconnaissance des valeurs des Autochtones, et cela comprend leur façon d'utiliser le territoire boréal. « Nous vivons ici depuis plus longtemps que quiconque, affirme-t-il. Lorsque les gouvernements et l'industrie décident d'exploiter la forêt, ils en évaluent les ressources et décident ce qu'ils peuvent prendre. Lorsque nous envisageons d'exploiter la forêt, nous évaluons l'effet que cela aura sur tout l'environnement — la terre, les plantes, les animaux. »

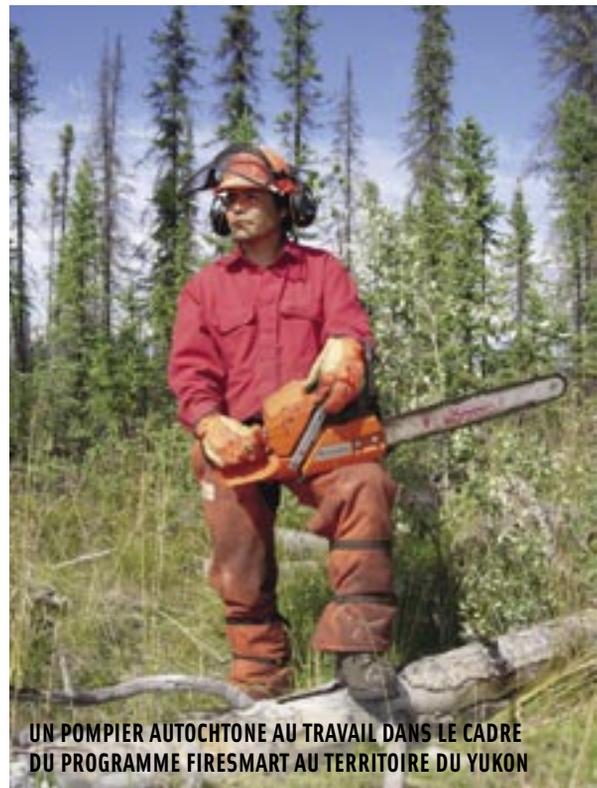
M. Webb reprend cette idée : « Les Autochtones utilisent la forêt dans une optique d'aménagement global. Ils tiennent compte de tout — des activités forestières, agricoles, pétrolières et gazières et les autres utilisations des ressources — parce qu'elles ont toutes un effet sur l'aménagement ». Selon lui, les gouvernements et l'industrie continuent d'adopter une approche de gestion forestière fragmentée (projet par projet) plutôt que globale, essentielle à la prise de décisions éclairées.

Les menaces qui pèsent sur la forêt boréale, particulièrement au Yukon, préoccupent M. Morris. Il observe que le changement climatique et les feux de forêt produisent déjà leur effet sur le territoire et qu'il est crucial de prendre des mesures proactives pour contrer ces menaces dans le meilleur intérêt des forêts. Jusqu'à maintenant, l'exploitation forestière au Yukon a été modeste, de sorte qu'on n'y connaît pas encore les problèmes environnementaux que vivent d'autres provinces comme la Colombie-Britannique. « Mais nous devons nous préparer. Nous devons tirer des leçons de l'expérience et des erreurs d'autres compétences, afin d'être prêts lorsqu'il sera question d'exploiter les forêts au Yukon. »

Selon M. Morris, la chose la plus importante pour régler les pressions concurrentielles exercées sur la forêt boréale est de permettre aux Premières nations de participer dès le début au processus de planification forestière. « Au Yukon, les Premières nations qui ont conclu un accord définitif ont souvent des pouvoirs plus grands que le gouvernement territorial. Pourtant, nous sommes encore considérés comme des tierces parties dans le processus décisionnel qui concerne l'aménagement du territoire. Nous sommes considérés comme intervenant mineur, et cela n'est pas correct. »

M. Webb est d'accord : « Lorsque les circonstances ne les y obligent pas, comme c'est le cas d'un procès ou d'une négociation pour du développement économique, peu de gouvernements provinciaux manifestent le souhait de collaborer de bonne foi avec les Premières nations en vue d'assurer l'avenir durable de la forêt boréale. »

Les deux dirigeants conviennent que pour assurer l'avenir de la forêt boréale canadienne, il faudra repenser le rôle que doivent y jouer les Autochtones. « Quelques compétences commencent à envisager la réattribution des ressources forestières aux Autochtones. Dans la forêt boréale septentrionale de l'Ontario, du Québec et du Labrador, et, dans une certaine mesure du Yukon, la réattribution des ressources se déroule avec la participation active des Premières nations. Mais, dans d'autres régions, où quelqu'un devra perdre quelque chose pour que les Premières nations obtiennent une part équitable des ressources, la Couronne ne manifeste aucune véritable volonté de participer, et l'industrie méconnaît le fait que la réallocation des ressources est une obligation comprise dans leur permis d'exploitation des ressources forestières du territoire indien », conclut M. Webb.



UN POMPIER AUTOCHTONE AU TRAVAIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIRESMART AU TERRITOIRE DU YUKON

LE GOUVERNEMENT

Rich Greenwood est directeur de la Direction de l'aménagement des forêts du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario à Sault Ste. Marie.

Marc Ledoux est sous-ministre associé aux forêts au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Selon M. Greenwood, la forêt boréale canadienne idéale s'étendrait de façon continue d'un océan à l'autre, son étendue serait conservée tout autant que sa biodiversité, ses fonctions écologiques et sa résilience. En outre, elle contiendrait un réseau complet de parcs et de zones protégées. Il pense que les zones protégées devraient répondre à un certain nombre de besoins, notamment la représentativité. Tout comme M. Higginbotham, il pense que les zones protégées devraient permettre d'étudier les écosystèmes boréaux. Cela signifie qu'il faut y laisser se produire les fonctions et les perturbations naturelles telles que les incendies. « Comment laisser les feux de forêts naturels se produire dans les zones protégées sans menacer les collectivités avoisinantes et l'industrie forestière? Selon certains, la seule solution consiste à créer des zones protégées de grande superficie. Je crois que cette question n'est pas aussi simple en raison de l'existence d'autres valeurs et des pressions concurrentielles pour l'utilisation de la forêt », déclare-t-il.

M. Ledoux croit aussi que la présence de zones protégées est essentielle pour assurer l'avenir de la forêt boréale. De fait, il pense que ces quatre enjeux sociaux et environnementaux relatifs à la gestion du territoire forestier boréal :

- 1) élaborer des pratiques forestières axées sur les écosystèmes;
- 2) reconnaître et respecter les droits des Autochtones;
- 3) créer des réseaux de zones protégées représentatives; et
- 4) conserver le caractère sauvage de certaines zones forestières doivent être conciliés avec l'objectif économique, qui consiste à assurer la compétitivité de l'industrie forestière canadienne.

Selon M. Ledoux, il est essentiel d'adopter de meilleures pratiques forestières pour bien gérer la forêt boréale. « C'est le grand défi qui se pose pour tous au cours des prochaines années. L'aménagement forestier durable doit faire en sorte que l'intégrité écologique de la forêt soit préservée. Nous

devons continuer d'élaborer des pratiques forestières qui vont assurer le maintien de la biodiversité. » C'est pourquoi les prochains plans d'aménagement forestier doivent renfermer des objectifs de conservation de biodiversité. En outre, il pense que l'innovation est cruciale, parce qu'il faut inventer une nouvelle façon de gérer les forêts, en vue d'établir un équilibre entre la viabilité commerciale et les préoccupations environnementales et sociales.

« Concilier la protection de la forêt et la prospérité de l'industrie forestière représente un véritable défi pour le Québec », déclare M. Ledoux. Mais il est d'avis que le rapport 2004 de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (le rapport Coulombe) amènera le gouvernement du Québec à adopter une nouvelle vision de la foresterie. « Ce rapport nous amène à préserver le patrimoine forestier, incluant ses attributs et ses ressources. »



M. Greenwood pense qu'il faut s'attaquer à une autre tâche importante : l'éducation des Canadiens sur la forêt boréale. « À l'avenir, les pressions sur la forêt viendront de partout, et les débats sur la forêt boréale s'intensifieront. Il faut que les propriétaires de la forêt boréale canadienne — les citoyens — soient en mesure de bien comprendre l'information qu'ils reçoivent et pour mieux participer aux décisions cruciales. Ils doivent, au minimum, être capables de comparer les décisions finales à d'autres propositions. »

Il s'agit d'une tâche complexe en raison de la division qui existe dans notre pays entre les régions urbaines et les régions rurales. La valeur que les citoyens accordent à la forêt — eux qui n'ont pas de liens directs avec elle — vient davantage des avantages récréatifs qu'ils en tirent que de sa nature propre. « Aux conférences que je présente dans les universités, explique M. Greenwood, je demande aux étudiants de réfléchir à tous les produits forestiers qu'ils utilisent au cours de la première heure de la journée — cadre de lit, papiers minces, boîtes de céréales, armoires de cuisine, journaux et filtres à café. Ils se rendent rapidement compte qu'ils tiennent à ces produits. Si nous nous intéressons uniquement à la protection de la forêt, nous ne pourrions plus profiter des ces produits précieux qui sont issus de la forêt. »

M. Ledoux pense que la certification forestière constitue un mécanisme important pour concilier les divers points de vue, car elle permet aux environnementalistes, à l'industrie et aux consommateurs de se mettre d'accord sur ce que le marché peut tolérer. Le dialogue est également essentiel; il faut donc mettre en place des mécanismes qui permettent aux citoyens de participer à la prise de décisions sur les forêts, particulièrement dans les régions. « Le manque de confiance a amené certaines parties à déclarer qu'elles n'étaient pas prêtes à collaborer, explique M. Ledoux. Cependant, si elles travaillaient ensemble à la réalisation d'un objectif concret à court terme, ce serait un premier pas qui pourrait les amener à trouver de nouvelles façons de faire les choses dans un climat plus favorable. »

Par ailleurs, le gouvernement ontarien a acquis une expérience de conciliation par le biais, de l'initiative Terres pour la vie, qu'il a lancée à la fin des années 1990. M. Greenwood rapporte les quatre étapes devant mener à la conciliation. Dans la première étape, les parties doivent rendre leur connaissance respective disponible à tous. À la deuxième étape, les dirigeants, bien disposés à le faire, se réunissent. « Certaines parties ne veulent pas vraiment faire de compromis, explique M. Greenwood. D'autres se montrent plus conciliantes... il est important que ce soit les dirigeants qui osent prendre des risques en faisant des compromis qui collaborent à la recherche de solutions aux problèmes posés par la recherche d'équité. »

La troisième étape consiste pour les parties à définir les principes sur la base desquels on s'appuiera pour échafauder les solutions aux questions clés. C'est en définissant des principes que les parties commencent à connaître et à accepter les divers points de vue. Au cours de la quatrième étape, on propose les solutions. « Il est important qu'on sache laquelle des parties a accepté de concéder du terrain, explique M. Greenwood. En étant ainsi définie, cette démarche donne la chance aux parties d'établir une relation de confiance, favorable pour comprendre les besoins de chacune. »

LES JEUNES

Sarah Lawson est stagiaire à la forêt modèle du lac Abitibi, située dans le nord-est de l'Ontario. Elle détient une maîtrise en conservation des forêts de l'Université de Toronto.

Aynslie Ogden est étudiante au doctorat au département de la gestion des ressources forestières de l'Université de la Colombie-Britannique.

Quel effet le changement climatique aura-t-il sur la forêt boréale, particulièrement dans le sud ouest du Yukon? Voilà la question à laquelle Mme Ogden tente de répondre dans sa thèse de doctorat. Ses idées font écho à celles d'Eric Morris du Yukon, car elle croit que le changement climatique nous réserve de nombreuses surprises au cours du prochain siècle — des surprises qui remettront en question la capacité du Canada même à gérer la forêt boréale.



Mme Ogden affirme que le changement climatique agira surtout sur les perturbations naturelles de la forêt boréale. Ainsi, les feux de forêts y seront probablement plus fréquents et plus intenses, et le cycle des infestations de ravageurs modifié. Ces changements produiront à leur tour des effets en cascade dans l'écosystème, depuis l'invasion d'espèces étrangères au bilan du carbone des forêts. Elle pense que ces changements soulèveront beaucoup de questions sur l'avenir de la forêt boréale. « Choisir les essences à planter appropriées aux conditions changeantes se posera en défi. Conserver l'intégrité écologique des forêts boréales, gérer les bassins et les flux de carbone seront des activités de gestion qui devront faire partie de la gestion future, cette dernière devant s'exercer en continue. »

Mme Ogden prétend que la gestion des forêts boréales doit s'enrichir de deux objectifs, en raison des changements escomptés dans le cycle des perturbations naturelles auxquelles elles se verront soumises : accroître leur résistance et leur capacité d'adaptation plutôt que d'essayer de les restaurer. « Il est crucial que les forêts soient résistantes, déclare-t-elle. Les forêts qui subiront moins d'impact et de stress pourront s'adapter plus facilement au changement climatique. »

Mme Lawson est aussi d'avis que le Canada a besoin de rafraîchir son approche de gestion forestière. « On devrait envisager la ges-

tion des écosystèmes boréaux à l'image de leur étendue et non seulement dans le cadre des frontières politiques et géographiques. » Il existe une approche particulièrement intéressante selon elle pour la forêt boréale : la planification inversée, c'est à dire déterminer les zones forestières à conserver avant les zones à exploiter.

Mmes Lawson et Ogden s'empressent par contre de préciser que l'idée de conserver la forêt boréale n'exclut pas celle de l'utiliser, notamment à des fins économiques. Les deux rappellent que l'utilisation de la forêt par les humains fait partie intégrante de l'aménagement de la forêt boréale. « Beaucoup utilisent la forêt boréale à des fins de subsistance et de gagne-pain, déclare Mme Lawson. Il ne s'agit pas d'un musée sauvage et vierge, mais d'une région qui puisse poursuivre son évolution naturelle, même en étant exploitée. »

Les chercheuses croient que les Autochtones doivent être des intervenants clés dans la gestion forestière et la prise de décisions, en raison de leurs liens séculaires entretenus avec la forêt boréale. Comme les Autochtones et d'autres collectivités jouent un rôle crucial, Mme Lawson pense qu'une approche de gestion uniforme n'est pas l'approche souhaitable, « parce que les besoins étant différents entre les régions, la gestion doit l'être aussi. Elle serait plus compliquée, parce que moins uniforme, mais nécessaire. » Mme Ogden juge essentielle la participation des intervenants locaux « parce que, explique-t-elle, les collectivités les plus dépendantes de la forêt boréale ont leur mot à dire dans sa gestion. »

Mme Ogden estime que la planification en coopération représente le seul moyen d'intégrer les collectivités pour que les décisions prises satisfassent tous les intervenants. Mme Lawson n'est pas tout à fait d'accord avec ce point de vue. Bien qu'elle admette que les partenariats représentent la voie de l'avenir, elle se demande s'il est réaliste de satisfaire tous les intervenants. « Faut-il absolument concilier tous les points de vue? Il est bon pour la forêt que les rôles et les besoins des intervenants diffèrent. En démocratie, les différences doivent être respectées. Nous pouvons essayer de réaliser un consensus, mais il est normal que les personnes qui ont des intérêts différents aient des points de vue différents sur l'usage de la forêt. Cela est une bonne chose, parce que nous pouvons tous apprendre des opinions d'autrui. »